

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14 février 2012

Ethias entame la dernière étape de son plan de redéploiement

En 2008, le plan d'aide qui a permis à Ethias de faire face à la crise financière a été subordonné à une série de mesures imposées par la Commission européenne. Une de celles-ci consistait en l'arrêt de la commercialisation de ses produits vie pour les particuliers tout en laissant la possibilité à Ethias de proposer des produits vie particuliers pour le compte d'un autre assureur vie.

Dès ce mardi 14 février, Ethias proposera à sa clientèle le produit CertiFlex-8, en collaboration avec l'assureur Integrale. Dans le même temps, le taux d'intérêt sur tout nouveau versement effectué sur un produit FIRST (hors produits fiscaux) sera ramené à 0 %.

Ces décisions se font dans le respect de toutes les obligations contractuelles d'Ethias envers ses clients. Elles n'ont aucun impact sur les assurances non vie (IARD particuliers et collectivités), les assurances de groupe et les assurances pension des collectivités et des entreprises. Ethias souhaite d'ailleurs développer davantage son activité vie collectivités où son expertise dans le domaine des pensions est unanimement reconnue.

Rétroactes

Après l'aide d'Etat accordée à Ethias fin 2008, l'entreprise était dans l'obligation de soumettre à la Commission européenne un plan de réorganisation. Ce plan lui a été soumis en avril 2009 et approuvé le 20 mai 2010. Les mesures proposées par Ethias avaient pour but de réduire sa taille bilantaire et son exposition au risque, de préserver sa rentabilité, de renforcer sa solvabilité et d'assurer sa viabilité. Elles devaient être mises en œuvre par le groupe pour la fin 2013.

L'objectif poursuivi par la Commission dans le traitement des dossiers des aides d'état est basé sur 3 critères :

1. Eviter que l'aide d'état ne provoque une distorsion de concurrence
2. Assurer la solidité financière de l'entreprise tout en diminuant son exposition au risque
3. Demander à l'entreprise de contribuer par ses moyens propres à l'effort de restructuration.

Depuis lors, Ethias s'est attelée sans relâche à rencontrer toutes les demandes de la Commission européenne.

C'est ainsi qu'Ethias a fortement renforcé sa gouvernance d'entreprise. Elle a défini une nouvelle politique d'investissement basée sur un meilleur contrôle et sur une diversification des risques. Son portefeuille d'investissement a été réorienté vers des catégories d'actifs moins volatiles (notamment en immobilier).

Ethias a également réalisé la cession de certains actifs :

- 27/05/2011 : La vente de la filiale de réassurance, BelRé, au Groupe Cowen
- 07/09/2011 : La vente de Nateus au Baloise Group
- 01/07/2011 : La vente du portefeuille d'actions Dexia à Ethias Finance sa.
- 12/12/2011 : La vente d'Ethias Banque à Optima

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dernière étape : le désengagement de la branche vie particuliers

La dernière mesure qu'Ethias doit finaliser est le désengagement de l'activité d'assurance vie pour les particuliers afin de rééquilibrer les contributions respectives de la vie et de la non-vie au niveau de l'encaissement.

Déjà, depuis le 20 mai 2010, Ethias n'accepte plus de nouveaux contrats d'assurance vie pour les clients particuliers. Aujourd'hui, elle souhaite arrêter volontairement l'alimentation des Comptes FIRST et Top FIRST. Pour ce faire, elle a décidé de mettre le taux d'intérêt à 0 % sur ces comptes (non fiscaux) et ce pour tout nouveau versement ainsi que pour le rendement futur de certains contrats ayant dépassé huit années d'existence, au terme de l'année civile.

Ethias souhaite néanmoins continuer à proposer à ses clients particuliers une gamme complète de produits d'assurance vie compétitifs. C'est pourquoi Ethias commercialise dès aujourd'hui, en tant qu'agent d'assurance pour compte d'Integrale, le produit CertiFlex-8, qui représente une alternative au Compte FIRST et au Top FIRST.

Les résultats 2011

Cette nouvelle étape dans le plan de redéploiement a lieu alors que les résultats de l'année 2011 sont en nette amélioration par rapport à 2010.

2011 enregistre en effet un excellent résultat hors éléments exceptionnels : près de € 200 mios, largement au-dessus des € 140 mios attendus. Tant en vie qu'en non vie, ce résultat a pu être dégagé grâce à la mise en œuvre des mesures du plan « Visa pour l'avenir ». Il résulte de la conjugaison de l'excellence opérationnelle renforcée et de la confiance confirmée de la clientèle.

Les nombreuses mesures entreprises au niveau technique ont permis d'asseoir une rentabilité structurelle grâce la maîtrise des coûts et ce, largement en avance sur les exigences de la Commission européenne.

De bons résultats techniques, des produits financiers récurrents nets en ligne avec les prévisions et une plus value réalisée sur la cession de filiales ont permis de compenser des réductions de valeur et moins-values réalisées sur le portefeuille d'actifs financiers au vu, notamment, de la crise de la dette grecque (€ - 345 mios sur obligations) et de la volatilité extrême des marchés financiers. Ethias a, avant tout prescrit réglementaire, décidé de réduire volontairement son exposition à la dette souveraine grecque.

Au final, l'année 2011 se solde par un résultat de l'ordre de € - 25 mios (contre € - 199 mios en 2010). Ce résultat doit être confirmé par le Conseil d'administration qui aura à se prononcer sur l'arrêté des comptes.

L'encaissement 2011 (primes émises brutes) s'élève à près de € 2,5 milliards.

En Non vie, malgré les difficultés enregistrées par l'ensemble du marché en 2011, l'encaissement est pratiquement stable par rapport à 2010.

En Vie, l'encaissement d'Ethias diminue de 11 %, venant principalement de la vie particuliers qui diminue de 36 % à € 200 mios ; une diminution logique de l'encaissement, uniquement alimenté par des versements sur les contrats existants (cfr engagement à l'égard de la Commission européenne ci-dessus). Conformément au « plan Horizon 2011 », la répartition des activités vie et non-vie, en terme d'encaissement, est désormais parfaitement équilibrée (non vie : 50,6 % - vie : 49,4 %). Le total du bilan d'Ethias sa s'élève à € 23,9 milliards en 2011.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La marge de solvabilité réglementaire à fin 2011 est couverte à hauteur de 157,8 %. Une marge de solvabilité de 100 % garantit qu'une entreprise d'assurance dispose de la solidité financière nécessaire pour remplir tous ses engagements.

La couverture du passif technique s'élève à 103,2 %. Il s'agit d'un indicateur de liquidités. La société dispose de la liquidité suffisante dans un cas théorique où tous ses engagements viendraient à échéance à cet instant. Elle est en adéquation avec les exigences du régulateur et conforme aux bonnes pratiques du secteur.

Fortement secouée lors de la crise financière, Ethias a réussi son pari de surmonter les difficultés auxquelles elle a été confrontée. Grâce à un volontarisme sans cesse réaffirmé, toutes les mesures préconisées par la Commission européenne ont été engagées en avance sur le planning établi. Ethias se trouve aujourd'hui dans une position parfaitement maîtrisée qui lui permet de répondre à toute demande de liquidités de sa clientèle.

Ethias, assureur vie et non vie, s'engage à une relation mutuellement profitable avec ses partenaires du secteur public et leurs agents, avec les entreprises et avec les particuliers qui lui font confiance.

Elle s'engage à leur fournir des produits et des services de première qualité au meilleur rapport qualité/prix afin de garantir une rentabilité durable dans le respect de ses valeurs fondamentales d'humanisme, d'éthique, d'engagement et de proximité.